

Etes-vous adhérents à une organisation de producteurs ?

oui non

si oui, référence et nom de l'organisation de producteurs

/__ - __ - __ __ __ / , _____

Etes-vous actionnaire d'une société de 1^{ère} mise en marché ?

oui non

Si oui, raison sociale de cette société et date de création

_____, /__ __ // __ __ // __ __ __ __ /

RESULTATS PREVISIONNELS DE L'EXPLOITATION :

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

CARACTERISTIQUES DE L'EXISTANT

Descriptif des surfaces existantes Type de serres (verre, souple, DPG, tunnel, bitunnel)	N°	Année d'achèvement des travaux	Surface	Productions	Energie utilisée (ex : fuel, hors gel, bois) ,	Code postal	Ville
TOTAL SERRES							
Surface de culture extérieure							
TOTAL SURFACE DE PRODUCTION							

○ **Descriptif des énergies dans le projet**

Type de chauffage (chaufferie, générateur, PAC, déshumidificateur)	Nb	Energie (fioul, gaz, électricité, bois...)	Puissance W/m ²	Surface chauffée

○ **Total puissance sur le parc de serres :**

Avant projet : _____ W/m²

Dans le projet : _____ W/m²

Après projet : _____ W/m²

○ **Bilan consommation**

Combustible	Consommation énergétique estimée par combustible : <i>(en kWh PCS pour le gaz naturel, en tonne pour le propane butane, en litre pour le fioul domestique et fioul lourd) et par m² de serres</i>		Coût estimé (/m ²) par combustible :	
	Avant projet	Après projet	Avant projet	Après projet
TOTAL				
Energie estimée économisée (en quantité et coût)				

Commentaires éventuels :

○ **Le personnel**

	Nombre avant projet	Nombre après projet
Exploitant		
Salariés permanents		
Salariés temporaires		

Plan de financement du projet d'investissement

	Montant (€)	Part (%)	Taux et durée des prêts
Coût des investissements réalisés		100 %	
Autofinancement			
Prêts			
Prêts bonifiés			
Prêts à taux zéro			
Aides publiques			
Détail des aides publiques:			
FranceAgriMer			
Conseil régional			
ADEME			
Conseil général			
Autres collectivités territoriales ¹			
PVE - PPE			
Equivalence prêts bonifiés ou prêts à taux 0			
Autres ²			

○ Le projet d'aménagement concerne-t-il une **serre en location** ?

non oui Durée du bail : /__/_/ ans

○ Le projet ou une partie du projet est-il financé par un **crédit bail** ?

non oui Durée du bail : /__/_/_/ ans

Si oui : organisme : _____

Investissements concernés : _____

¹ Préciser

² Préciser

o **Etat récapitulatif des devis du projet d'investissement**

N° de poste	Libellé du poste de dépenses éligibles	Fournisseurs	N° de devis	Surface quantité	Coût HT des devis (€)	Total par poste (1)	Colonnes réservées à FranceAgriMer	
							Coût HT agréé (€)	Total par poste agréé (€)
TOTAL								

(1) Montant à reporter dans le tableau suivant, colonne « Montant global HT »

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- respecter les conditions d'éligibilité décrites à l'article 2 de la présente décision
- respecter les normes minimales requises dans le domaine de l'environnement attachées à l'investissement concerné par la demande d'aide,
- être à jour des obligations fiscales et sociales légalement exigibles aux régimes de base obligatoires de protection de salariés et de non salariés,
- tenir une comptabilité conforme au "Plan comptable" et être soumis à l'imposition T.V.A., selon le régime normal ou simplifié agricole (R.S.A.),
- l'exactitude des renseignements concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement,
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la décision en vigueur.

Je m'engage (nous nous engageons) durant la période de 5 ans à compter de la date de signature de la convention par FranceAgriMer à :

- Informer FranceAgriMer, de toute modification (raison sociale, projets, liquidation judiciaire...) dans les 30 jours suivants ces modifications.
- en cas de changement de statut à ce que la nouvelle structure respecte les critères d'éligibilité visés à l'article 2.1 et les conditions fixées à l'article 2.2 de la décision n° AIDES/SAN/D 2011-47 du 10/10/2011.

Je suis informé (nous sommes informés) que :

- tout paiement ou document (acceptation du devis, bon de commande, bon de livraison et factures) établi entre le fournisseur et moi-même (nous-mêmes) antérieur à l'ACT ou postérieurs à la date maximum de fin de travaux **sont définitivement inéligibles et ce quel que soit le mode de financement** (prêt, crédit bail, autofinancement)
- l'aide prévisionnelle peut-être revue à la baisse ou annulée dans le cas de modifications du projet ou des critères d'éligibilité (statuts, ...)
- l'aide prévisionnelle peut-être revue à la baisse ou annulée à la suite de l'instruction de la demande de versement.
- l'aide totale prévisionnelle figurant à la convention ne pourra pas faire l'objet d'une augmentation suite à des modifications ou à des augmentations de coûts.

Fait à _____, le /__ __/ __ __/ __ __/

Nom et signature⁵

⁵ Nom et signature du demandeur (si individuel) ou de l'ensemble des associés (si GAEC) ou de l'ensemble des associés exploitants détenant chacun au moins 10% du capital social légal (si autres sociétés) précédés de la mention « je reconnais avoir pris connaissance de la décision n° AIDES/SAN/D 2011-47 du 10/10/2011 et de ses annexes ». Chaque signataire doit mettre ses initiales sur chaque page de la demande d'aide.

Annexe 4.1

PRESENTATION DU PROJET PAR LE TECHNICIEN REFERENCE

Cette présentation doit comporter :

Une présentation de l'entreprise et de son évolution,

Les motivations du projet

L'intérêt pour l'entreprise,

Un descriptif complet de l'investissement faisant référence à chaque devis et aux autres achats effectués pour le projet mais non éligibles au dispositif. Les devis dont le contenu ne mentionne pas clairement l'objet de l'achat effectué sont à détailler.

Nom du technicien : _____

Fait à _____, le /__ __/ /__ __/ /__ __/

Le technicien (signature et cachet)

Annexe 4.2

FICHE DE CONTROLE DESTINEE AU TECHNICIEN REFERENCE

Demandeur : _____

Pièces à joindre		Pièce jointe	Sans objet
Demande d'aide complétée et signée	1 original et 2 copies		
Fiche de contrôle du technicien (annexe 4.1)	Original		
Devis détaillés des travaux et investissements	Copies		
Permis de construire ou Autorisation de travaux, accepté	Copie		
Attestation bancaire (annexe 4.3)	Original		
Attestation du comptable ou du centre de gestion concernant l'autofinancement.	Original		
Attestation du comptable ou du centre de gestion relative à la spécialisation dans secteur horticole (annexe 4.4)	Original		
Pièce(s) d'identité(s)	Copie		
Justificatif de paiement des contributions fiscales	Original		
Exemplaire des statuts	Copie		
Contrat de crédit bail précisant la durée et la rétrocession à terme de l'investissement au producteur	Copie		
Contrat de location précisant la durée	Copie		
Conclusions de l'audit énergétique préalable	Copie		
Si audit énergétique : exemplaire du rapport d'audit	Original et copies		

FranceAgriMer se réserve le droit de demander tout autre document ou renseignement que l'établissement jugerait nécessaire à l'instruction du dossier.

Date : /__ __/ /__ __/ /__ __/

Nom : _____

Cachet et signature

Annexe 4.3

ATTESTATION BANCAIRE

(Une attestation par organisme prêteur)

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

Je soussigné (Nom et qualité) _____

atteste que l'attribution du prêt sollicité par le producteur susnommé, pour le financement de la reconstruction, de la construction et/ou de l'aménagement d'une serre de _____ m² a fait l'objet d'un avis favorable en date du /__ __/ / __ __/ / __ __/ au vu des caractéristiques de la situation financière de l'exploitation avec les éléments de motivation ci-après :

-
-
-

Le plan de financement se décompose comme suit :

	MONTANT	TAUX
Montant du projet	_____ €	
Autofinancement	_____ €	_____ %
Prêt(s)	_____ €	_____ %
Prêt(s) bonifié(s)	_____ €	_____ %
Prêt(s) à taux zéro	_____ €	_____ %
Autre financement (précisez)	_____ €	_____ %
FranceAgriMer	_____ €	_____ %
Autre aide publique (précisez)	_____ €	_____ %

Fait à _____, le _____

(signature et cachet)

Annexe 4.4

ATTESTATION POUR LE SECTEUR HORTICOLE

Etablie par le comptable ou le centre de gestion

Je soussigné,

Nom : _____ **Prénom :** _____

Profession : _____

Société (nom, raison sociale, adresse postale) : _____

Atteste que

Nom – Prénom ou Raison sociale : _____

A réalisé au terme de l'exercice comptable _____ (exercice clos au _____) (exercice comptable précédant l'année de dépôt de la demande d'aide)

CA (HT)	Montant (€)	en %
Total de l'exploitation	A=B+C	100 %
Sur la production autre qu'horticole	B	
Sur la production horticole	C=D+E	
Sur l'achat revente de produits horticoles	D	
Sur la production horticole	E	

Répartition du CA par production en pourcentage

- les bulbes à fleur : _____%
- les plantes en pot et à massif : _____%
- les fleurs coupées et les feuillages coupés : _____%
- les végétaux de pépinières ornementales : _____%
- les végétaux de pépinières fruitières destinés à l'amateur : _____%
- les jeunes plants destinés à l'horticulture et la pépinière ornementale : _____%
- les jeunes plants maraîchers destinés à l'amateur : _____%

Fait à _____, le _____

Signature et cachet du cabinet d'expertise comptable ou du centre de gestion agréé

Annexe 4.5

Informations complémentaires à la demande d'aide Ce document ne doit pas être joint à la demande
--

La demande d'aide : points généraux

La demande d'aide doit être entièrement et lisiblement complétée.

Le formulaire ne doit en aucun cas être modifié. Ne pas regrouper plusieurs pages en une.

Si ce formulaire est modifié, la demande ne sera pas prise en compte et sera renvoyée au demandeur sans instruction préalable.

Le numéro de dossier est communiqué par FranceAgriMer lors du premier courrier et doit être rappelé sur chaque correspondance.

Les dates doivent s'inscrire obligatoirement sous la forme JJ/MM/AAAA ou JJ/MM/AA.

La date de référencement du technicien correspond à la date du courrier d'acceptation ou renouvellement du référencement envoyé par FranceAgriMer.

La raison sociale doit correspondre exactement à la dénomination indiquée dans les statuts.

Chaque signataire doit faire précéder sa signature de la mention « je reconnais avoir pris connaissance de la décision AIDES/SAN/D 2011-47 du 10/10/2011 et de ses annexes ».

Chaque signataire appose ses initiales sur chaque page de la demande d'aide.

La demande d'aide : renseignement des tableaux

Caractéristiques de la demande

Lorsque le demandeur n'est pas en société, remplir la 1^{ère} ligne du tableau.

Le nombre d'exploitations regroupées pour les GAEC doit être indiqué. A défaut, le nombre d'exploitations regroupées sera égal à 1, sans possibilité de modification.

Descriptif de l'existant

N° de serre de 1 à xx suivant l'année de construction.

Utiliser une ligne par serre.

Si le nombre de lignes du tableau ne permet pas de renseigner l'ensemble du parc de serres, des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées.

Plan de financement

Le coût total du projet d'investissement ne peut pas être inférieur au montant des investissements pour lesquels l'aide est demandée et doit être en cohérence avec l'attestation bancaire.

Etat récapitulatif des devis

Le numéro de poste et le libellé doivent être identiques à ceux indiqués à l'annexe 1 de la décision.

Numéro de devis : correspond à celui figurant sur le devis. A défaut, indiquer la date du devis. Ne jamais inscrire un numéro d'ordre.

Coût HT : montant des devis HT déduction faite des investissements et frais inéligibles.

Ce document peut être établi à l'aide d'un tableur. Toutes les informations doivent être reportées (entête, intitulé de chaque colonne). Chaque page est numérotée et le nombre total de pages indiqué.

Exemple : Etat récapitulatif des devis du projet d'investissement

N° de poste	Libellé du poste de dépenses éligibles	Fournisseurs	N° de devis	Surface / quantité	Coût HT (€)	Total par poste -€- (1)
01H	Serre verre	MARTIN	125D20	15 000 15 000 15 000	100 000,00	120 000,00
		DURAND	D1250	15 000	20 000,00	
03H	Thermosiphon	DURAND	D1250	15 000	5 000,00	9 000,00
		DUPOND	25802	15 000	4 000,00	
04H	Chariots de cultures	DURAND	D1250	4	3 000,00	3 000,00
Total						132 000,00

Etat récapitulatif des postes

Utiliser une ligne par poste et par serre. Si un poste concerne plusieurs serres, il convient d'effectuer une répartition entre les différentes serres, au prorata de la surface ou de la quantité.

Ce document peut être établi à l'aide d'un tableur. Toutes les informations doivent être reportées (entête, intitulé de chaque colonne). Chaque page est numérotée et le nombre total de pages indiqué.

Exemple : Etat récapitulatif des postes de dépenses du projet d'investissement et montant de l'aide demandée

N° de poste	Libellé du poste de dépenses éligibles	A ou C	N° de serre	Type de Serre	Montant global HT	Surface quantité	Taux d'aide en %	Montant de l'aide demandée
01H	Serre verre	C	2	serre verre	120 000,00	10 000	15,00%	18 000,00
03H	thermosiphon	C	2	serre verre	6 000,00	10 000	15,00%	900,00
04H	chariots de culture	C	2	serre verre	2 250,00	3	15,00%	337,50
03H	thermosiphon	A	1	Serre souple	3 000,00	5 000	15,00%	450,00
04H	chariots de culture	A	1	Serre souple	750,00	1	15,00%	112,50
TOTAL					132 000,00			19 800,00

Liste des pièces justificatives

Toute pièce demandée en originale qui se trouverait être une photocopie, un scan ou un fac-similé ne sera pas accepté. Est considéré comme originale, les documents dont la signature est originale.

La demande d'aide est établie en 2 exemplaires : l'exemplaire original transmis à FranceAgriMer et un exemplaire à la DDTM. En plus de l'exemplaire original il sera transmis à FranceAgriMer un exemplaire complet des devis et de l'état récapitulatif des devis figurant à cette annexe.

Les documents transmis à FranceAgriMer doivent être édités en recto. Le recto verso n'est pas autorisé.

Les devis détaillés des travaux et investissements :

Ces documents, rédigés en français, doivent être détaillés impérativement selon les postes précisés en annexe 1 et chiffrés ligne par ligne.

Si un devis concerne plusieurs postes :

- ne mettre qu'un exemplaire du devis,

- indiquer, sur le devis, pour chaque partie, le numéro de poste concerné. La ventilation de la facture entre les différents postes est effectuée par le demandeur.

Permis de construire accepté ou autorisation de travaux :

Suivant les caractéristiques de l'ouvrage, les dispositions d'urbanisme dont relèvent les constructions de serres différent (Décret 2007-18 du 5 janvier 2007)

Caractéristiques de l'ouvrage	Régime applicable
Hauteur inférieure à 1,80 m, quelle que soit la surface	Aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire, sauf pour les implantations en secteur sauvegardé ou en site classé. (Article R.412-2 e du code de l'urbanisme)
Hauteur comprise entre 1,80m et 4m. Surface au sol n'excédant pas 2.000 m ² sur une même unité foncière ⁶ .	Déclaration préalable. (Article R.421-9 g du Code de l'urbanisme)
Hauteur supérieure à 4 m Surface au sol excédant 2.000m ² sur une même unité foncière	Permis de construire. (Article R.412-1 du Code de l'urbanisme)

Ce document est obligatoire pour le conventionnement (à l'exception des serres dont la hauteur est inférieure à 1,80 m).

Si le permis de construire est en cours d'obtention, le dossier est examiné sous réserve de production du document signé avant la date qui sera précisée dans le courrier d'accusé de réception de la demande.

Attestation bancaire

Si le projet est financé par plusieurs établissements bancaires, une attestation par organisme est nécessaire.

Attestation du comptable ou du centre de gestion concernant l'autofinancement

L'attestation certifie que le demandeur détient les fonds nécessaires à son autofinancement. Elle est obligatoire lorsque le montant de l'autofinancement représente au moins 50 % du projet, hors aide publique.

Copie de la pièce d'identité

Elle est obligatoire. Dans le cas où le demandeur est une structure collective, elle doit être produite par chaque associé.

Justificatif de paiement des contributions fiscales

Ce document est émis par le Trésor Public, à la date de la demande.

Exemplaires des statuts

Ceux-ci doivent obligatoirement comporter la répartition du capital social.

Lorsque le demandeur est une personne morale, détenue à plus de 50 % par une ou plusieurs autre(s) personne(s) morale(s), les statuts de cette (ces) société(s) doivent être joints à la demande.

Contrat de crédit bail

Celui-ci doit indiquer la durée du contrat qui ne peut être supérieure à 15 ans, la liste des investissements concernés par la location, leurs coûts HT ainsi que le montant des annuités de remboursement. Un échéancier doit être joint au contrat.

⁶ Une unité foncière est un îlot de propriété d'un seul tenant, composé d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision.

Contrat de location de la serre ou des serres

Celui-ci doit indiquer la durée du bail qui ne peut être inférieure à 8 ans, ainsi que la localisation de la serre louée (ou des serres louées).

Conclusion de l'audit énergétique préalable

L'audit énergétique est obligatoire pour toutes installations de chaufferie à énergie fossile ou renouvelable, pour les pompes à chaleur (sauf les déshumidificateurs) et lors de raccordement à des énergies fatales.

L'audit est finançable à hauteur de 50 % pour un montant éligible maximal de 10 000, 00 € (HT)

Attestation du comptable ou du centre de gestion pour le secteur horticole

Elle est obligatoire pour tous les dossiers.

Lors d'une installation, le CA ne pouvant être défini, la notification est établie sous réserve. L'attestation devra être transmise à FranceAgriMer au plus tard avec la demande de versement.

La liste des pièces à joindre à la demande d'aide n'est pas exhaustive. FranceAgriMer se réserve le droit de demander tous autres documents ou renseignements qu'il jugerait nécessaire à l'instruction du dossier.